

## **Le CAC Georges Brassens n'est pas mort !**

**PRÉSENTENT :**

★ **CAC** ★  
**ALIVE #1**  
« POUR QUE PERSONNE NE MANTES »  
*CONCERTS ET PRISES DE PAROLES CITOYENNES*

**SAM 26 JANVIER**  
**À PARTIR DE 19H**

**CENTRE DES ARTS ET LOISIRS**  
**BUHELAY**  
ENTRÉE : CONTRIBUTION LIBRE  
RESTAURATION SUR PLACE

**LA PIRE HOUR ★ COAL**  
**VEX ★ KARNAGE OPÉRA**  
**DOOLAYZ ★ SKARAH B**

L'association Centre d'Action Culturelle Georges Brassens de Mantes la Jolie (78), qui gérait un haut lieu de programmation des musiques actuelles de l'ouest parisien (*Luther Allison, Burning Heads, La Maison Tellier, Sally Ford, Pablo Moses ...*) a été brutalement mise à mal par la municipalité fin de l'année 2017.

En partenariat avec l'association Les Zuluberlus qui subissent aussi sur leur territoire (Colombes) les effets de décisions politiques arbitraires, avec l'aide du R.I.F. (*Réseau des musiques actuelles en Île-de-France*) et le soutien et l'engagement volontaire d'acteurs et militants artistiques, le concert du 26 janvier 2018 est organisé en soutien à cet esprit que le C.A.C. avait su insuffler dans le Mantois et sur un territoire plus large.

L'association Centre d'Action Culturelle Georges Brassens et ses partenaires en profiteront pour alerter le milieu culturel et musical et la population locale sur des pratiques arbitraires qui se développent en prenant pour exemple le coup d'arrêt porté au projet du C.A.C. Georges Brassens pourtant vanté durant près de 70 ans pour son ancrage territorial et sa fonction sociale.

## ***Pour que personne ne Mantes***

Il y a un an, le 29 décembre 2018, l'association Centre d'Action Culturelle Georges Brassens a dû quitter les lieux qu'elle occupait. L'association Centre d'Action Culturelle Georges Brassens se trouve aujourd'hui en situation de liquidation judiciaire avec un passif exclusivement constitué d'indemnités de licenciement, charges afférentes et frais liés à la liquidation. Au cours de l'année écoulée, elle a fait face à des campagnes de dénigrement et de procédures juridiques engagées par la commune de Mantes la Jolie.

L'association a été victime d'un énorme gâchis culturel et d'une mise à mort organisés par la commune et il convient de faire le constat que le Centre d'Action Culturelle Georges Brassens manque au territoire et à ses habitants.

Privée de ses moyens financiers, logistiques et humains, absent de la scène culturelle depuis le mois de janvier 2018, l'association Centre d'Action Culturelle Georges Brassens n'est pourtant pas morte.

Le concert du 26 janvier marquera certes un anniversaire du départ des locaux mais sera aussi un moment d'échanges et le moyen d'afficher que La Culture ne saurait être contenue dans les visions d'élus qui tentent de limiter l'expression de la diversité des cultures, expression indispensable à la construction apaisée de notre société.

Créé en 1950, initialement première Maison des Jeunes et de la Culture du bassin, le Centre d'Action Culturelle Georges Brassens (CAC Georges Brassens) a été une association culturelle extrêmement active au cœur de la vie des Mantais. Pour accompagner le développement des activités de cet acteur majeur et fédérateur sur le territoire du Mantois la commune de Mantes-la-Jolie a fait construire et mis à sa disposition en 1971 un local à usage culturel auquel l'association a donné une identité forte sous le nom CAC GEORGES BRASSENS ; identité que la commune a pensé pouvoir s'approprier en dénommant Espace BRASSENS le bâtiment qu'elle vidait de son association occupante.

L'association CAC GEORGES BRASSENS a pu y faire naître et grandir un lieu de proximité, de rencontre et de création, d'expression et d'épanouissement personnel, rassemblant 1 000 adhérents et 20 000 usagers annuels.

Projet culturel d'éducation populaire, le CAC Georges Brassens a su développer conjointement des actions culturelles, de la diffusion musicale et du soutien aux pratiques amateurs.

Le CAC Georges Brassens, c'était chaque année :

- 76 activités culturelles et de loisirs avec le concours de 39 associations
- 1 000 adhérents - 1 500 usagers hebdomadaires - 31 événements associatifs
- 32 spectacles professionnels (concerts de musiques actuelles et jeune public)
- 70 concerts amateurs - 19 500 spectateurs - 10 expositions plastiques
- 51 groupes répétant dans les studios, 200 musiciens - 3 groupes accompagnés
- 12 stagiaires - 2 services civiques
- 1 800 bénéficiaires d'actions d'insertion

Remarquablement inséré dans le tissu social et culturel du territoire, le CAC Georges Brassens était situé dans le quartier de Gassicourt, axe stratégique entre centre-ville et quartiers populaires de Mantes-la-Jolie. Il encourageait la mixité sociale et intergénérationnelle grâce à un projet culturel très ouvert.

Le CAC Georges Brassens était depuis une vingtaine d'année l'unique équipement culturel de musiques actuelles du territoire du Mantois, membre de la Fédération Nationale des Maisons des Jeunes et de la Culture, du SMA (Syndicat des musiques actuelles), du CRY en Yvelines et du RIF (réseau Île de France des musiques actuelles).

En juillet 2017, en dépit de 67 ans de bons et loyaux services à la population, la municipalité de Mantes la Jolie a pris la décision d'arrêter brutalement tout partenariat, stoppant le versement des subventions et refusant de renouveler la convention d'occupation des locaux, privant l'association de ses moyens financiers et logistiques, la contraignant à licencier ses huit salariés, certains d'entre eux ayant près de 30 ans d'ancienneté au sein de l'association.